



Vente online réservée à l'export ?

Par **maya21**, le **18/04/2009** à **10:52**

Bonjour,
Je suis fabricante d'articles pour un loisir créatif consistant à faire du montage photo (scrapbooking). Je vends mes produits directement aux boutiques, bon réseau en France mais un peu plus épars à l'étranger.
Comme je reçois beaucoup de demandes de particuliers vivant en Europe, au Canada et même en Asie, j'aimerais savoir s'il est possible d'ouvrir une boutique online dont les ventes seraient réservées uniquement à l'international ?
Merci d'avance pour vos réponses !

Par **ascott**, le **23/04/2009** à **16:56**

la liberté d'établissement existe dans l'Union mais la fiscalité n'est un tout autre domaine...
si vous n'êtes pas résident ailleurs, c'est en France si vous quittez la France (ou votre société)
l'Irlande est favorable en sus évidemment des Iles anglo normandes, Mann etc.
mais votre site devra être piloté de ces pays sinon...
salutations